

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

12 fév. 83

Dossier concernant un portrait par
H. Holbein et deux tableaux de
Salvator Rosa, offerts en vente par
Mr le Baron Von Juylen van Nieuvelt

no 2284

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2284 Mr le Baron Von Juylen van Nieuvelt. Port. d'Holbein et 2 Salvator Rosa.

Bruxelles 14 Février

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

170

2284

Monsieur le Secrétaire de la
Commission des Beaux Arts.

Permettez-moi de vous offrir remettre
à Monsieur le Comte de
Bydpruck le portrait d'Yolkin
et les deux paysages de Salvator
Rosa et agréer Monsieur
le Secrétaire les assurances
de ma considération très
distinguée

Stankowitch

reçu les tableaux sus-indiqués

le 21 Février 1883

Cte de Bydpruck

Bru. 1/ février 1883

M^{le} Baron Van Zuylen van
Nijverelt.

J'ai le regret de vous
informer que la Commission d'achat
des œuvres ne désire pas acquiescer
à ^{trois} tableaux d'Holbeïn et de
Salvator Rosa qui accompagnent
votre lettre du 12 de ce
mois.

Je conserve néanmoins
ces ouvrages à votre disposition
et vous prie, M^{le} Baron
d'agréer l'ass. de mon
très dev.

Le Secrétaire
V. St

Le Comte de Nydpruuck.

5, rue Van Orley.

Messieurs les Membres de la Com-
mission du Musée de peinture.

Bruxelles

Ayant pris la résolution de me faire
donner un portrait d'homme peint par Jean
Gualcein et de deux paysages par
Salvator Rosa j'ai l'honneur de
vous adresser l'encre la cession
au Gouvernement Belge.

Le portrait qui a toujours été
transmis par héritage me vient
de mon oncle maternel le Chevalier
de Schickere de Lophem qui l'a
d'abord reçu par testament de sa belle
mère la Baronne Petteen de
Smeersch née d'Hooghe de la Guegrie.

Le chevalier de Schickel croyait que
c'était le portrait d'un Seigneur
d'Hameloot maître des monnaies
de la ville de Bruges sous Charles V
et que ce portrait avait été fait
à Bruges par Goltzius à l'époque
d'un de ses passages par cette ville
Je fixe le prix de ce portrait à
fr. 50,000. et celui des deux
passages à fr. 10,000.

Les experts qui ont vu mes ta-
bleaux étant unanimes à affir-
mer leur authenticité et font de
ma propre conviction j'accepte
toute responsabilité à cet égard.

Permettez je vous prie Messieurs
d'agréer les assurances de ma
considération la plus distinguée
qui

J. M. de Schickel

Bruges, 12 Février 1883